

Genre du véhicule
Remorque de travail
(véhicule spécial) *)

Marque de fabrication
CONDECTA

Type
C 4011

Fiche d'homologation No.
CH 9171 45

Constructeur
CONDECTA s.r.l., I-36015 Schio / Italia

Identification
sur la plaquette du constructeur "C 4011"
devant le No. du châssis -

Plaquette constructeur
à gauche sur la tourelle, derrière le coffre des commandes

Numéro du châssis
à gauche, à l'avant en haut et à droite, à l'arrière en haut sur la plate-forme

Importateur principal
CONDECTA AG, Baumaschinenfabrik, 8405 Winterthur

Véhicule homologué
83 074 004

Châssis

Nombre d'essieux 3 (AR= double) Nombre de roues 6 Suspension - Direction par pivot

Frein de service
à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne, sur l'essieu double,
2 soupapes de desserrage rapide

Frein d'arrêt
mécanique, à expansion interne, sur l'essieu double

Carrosserie
grue

Dimensions

	intérieur	extérieur
Longueur		14540
Largeur		2500
Hauteur		4000
Porte à faux	av	av 1650
	ar	ar 5540
Empattement	(essieu double: 1170)	
	av	ar 7350
Voies	av 720	ar 1930
	av	ar 9000
Distance anneau axe	av	ar
Distance pivot		axe ar -

Poids

	avant	arrière	total
Poids à vide	7960	16180	24140
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	10300	20600	26000
Pneus	46-16/15.5-20	46-16/15.5-20	
Ply/bar	28 / 6,0	28 / 6,0	
Charge	11200	11200 (2x)	
pour V max	30	30	
Vitesse maximale selon constructeur			30
Vitesse maximale selon tenue route			30

Moteur de travail

Marque		Type	
Bruit		à l/min	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Equipement

Feux rouges	R	(E)
Feux stop	S1	(E)
Clignoteurs	ar	2a (E)
	av	I (E)
Catadioptres	lat.	I (E)
	ar	III (E)
Feux de gabarit	av	ULO CH 1 0503 01
	lat.	-
ar vers l'av	ar	1/ SAW CH 1 1107 02 à l'extrémité de la grue
	ar	Vignal typ 650
Eclairage plaque		-
Caie		2/ 290x:00x150 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail (véhicule spécial)</u>	Poids à vide	<u>24140</u>
Marque et type	<u>C O N D E C T A C 4011</u>	Charge utile	<u>-</u>
FH-No CH	<u>9171 45</u>	Poids total	<u>24140</u>
Carrosserie	<u>grue</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Véhicule spécial : poids total, porte à faux arrière

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: l'arrière de la grue, de chaque côté; panneau à l'arrière avec feu de gabarit et signal selon OCE 35/4;
- 139 - enlever : les pattes des béquilles;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle en direction de marche; toutes les parties mobiles de la grue; tous les raccords à fiches du châssis démontable;
- 160 - montage : les feux prescrits, les pare-boue arrière avec bavettes.